

Tableau récapitulatif des étapes clés dans la vie d'un bâtiment

1) TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉTAPE-CLÉS DANS LA VIE D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

	ETAPES CLÉS	SEUIL DE DÉCLANCHEMENT DES CAMPAGNES DE MESURES			CAMPAGNES DE MESURES DES POLLUANT (Article R 221-30 du code de l'environnement, alinéa 1)	DELAIS
		Etablissement scolaire de 7 classes maximum	Etablissement scolaire de 8 à 12 classes maximum	Etablissement scolaire de 13 classes et plus		
GROS TRAVAUX (neuf / réhabilitation)	Livraison – bâtiment neuf	Pas de seuil			Campagne complète des 3 polluants en présence des occupants, réalisée par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. La 2 ^{nde} série pour le formaldéhyde et le benzène est effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries, ainsi que la mesure du CO2, doit être exécutée en période de chauffage.
	Livraison – extension neuve sur un bâtiment existant	Pas de seuil			Campagne complète des 3 polluants en présence des occupants, réalisée par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. La 2 ^{nde} série pour le formaldéhyde et le benzène est effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries, ainsi que la mesure du CO2, doit être exécutée en période de chauffage.
	Livraison – rénovation lourde ou rénovation énergétique	Pas de seuil			Campagne complète des 3 polluants en présence des occupants, réalisée par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. La 2 ^{nde} série pour le formaldéhyde et le benzène est effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries, ainsi que la mesure du CO2, doit être exécutée en période de chauffage.
PETITS ET MOYENS TRAVAUX	Changement/ajout/suppression du système de ventilation	75 %	50 %	25 %	Campagne complète des 3 polluants en présence des occupants, réalisée par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. La 2 ^{nde} série pour le formaldéhyde et le benzène est effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries, ainsi que la mesure du CO2, doit être exécutée en période de chauffage.
	Changement de fenêtres/portes-fenêtres/portes donnant sur l'extérieur	75 %	50 %	25 %	Campagne complète des 3 polluants en présence des occupants, réalisée par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. La 2 ^{nde} série pour le formaldéhyde et le benzène est effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries, ainsi que la mesure du CO2, doit être exécutée en période de chauffage.

Tableau récapitulatif des étapes clés dans la vie d'un bâtiment

	ETAPES CLÉS	SEUIL DE DÉCLANCHEMENT DES CAMPAGNES DE MESURES			CAMPAGNES DE MESURES DES POLLUANT (Article R 221-30 du code de l'environnement, alinéa 1)	DELAIS
		Etablissement scolaire de 7 classes maximum	Etablissement scolaire de 8 à 12 classes maximum	Etablissement scolaire de 13 classes et plus		
PETITS ET MOYENS TRAVAUX	Changement du revêtement de sol	75 %	50 %	25 %	Campagne partielle, mesure du formaldéhyde en présence des occupants, réalisée par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. 2 ^{nde} série effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries doit être exécutée en période de chauffage.
	Travaux sur les parois intérieures	75 %	50 %	25 %	Campagne partielle : formaldéhyde + CO2 en cas d'impact sur les conditions de renouvellement d'air, réalisé par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. 2 ^{nde} série pour le formaldéhyde effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries, ainsi que la mesure de CO2, doit être exécutée en période de chauffage.
	Changement du plafond/faux-plafond	75 %	50 %	25 %	Campagne partielle : formaldéhyde + CO2 en cas d'impact sur les conditions de renouvellement d'air, réalisé par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. 2 ^{nde} série pour le formaldéhyde effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries, ainsi que la mesure de CO2, doit être exécutée en période de chauffage.
ACTIONS SUR LES LOCAUX	Changement de la disposition des salles (cloisons intérieures)	75 %	50 %	25 %	Campagne partielle : formaldéhyde + CO2 en cas d'impact sur les conditions de renouvellement d'air, réalisé par un organisme accrédité LAB REF 30	1 ^{ère} série au plus tard 1 mois après la réception des travaux. 2 ^{nde} série pour le formaldéhyde effectuée au plus tard 4 à 6 mois après le 1 ^{er} prélèvement. L'une de 2 séries, ainsi que la mesure de CO2, doit être exécutée en période de chauffage.
	Changement pérenne de l'effectif d'occupation avec un effectif supérieur à 1,5 fois l'effectif théorique de la pièce	Pas de seuil			Campagne partielle : CO2 (dioxyde de carbone), en présence des occupants, réalisé par l'établissement	La campagne de mesure du CO2 doit être réalisée durant la période de chauffe suivant le changement
	Changement pérenne d'activité susceptible d'accroître les concentrations en dioxyde de carbone	Pas de seuil			Campagne partielle : CO2 (dioxyde de carbone), en présence des occupants, réalisé par l'établissement	La campagne de mesure du CO2 doit être réalisée durant la période de chauffe suivant le changement

Tableau récapitulatif des étapes clés dans la vie d'un bâtiment

2) SEUILS À NE PAS DÉPASSER

POLLUANT	SOURCES	VALEUR LIMITE DE NIVEAU 1	ACTIONS CORRECTIVES pour revenir en-dessous du seuil	VALEUR POUR LAQUELLE LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT EST INFORMÉ
Formaldéhyde	Matériaux de construction et de décoration, panneaux de particules, peintures, produits phytosanitaires, etc.	Concentration supérieure à 30 µg	<ul style="list-style-type: none"> . Choix de matériaux peu émissifs (A+ si possible, sinon A) ; . Sur-ventiler avant l'arrivée du public ; . Vérifier la ventilation (dimensionnement et fonctionnement) ; . Débarrasser et nettoyer le mobilier avant sa mise en place ; . Refaire une campagne de prélèvement pour attester du passage en-dessous du seuil. 	Concentration supérieure à 100 µg
Benzène	Combustion, fumées	Concentration supérieure à 10 µg	<ul style="list-style-type: none"> . Vérifier la ventilation (dimensionnement et fonctionnement) ; . Éviter le stockage d'hydrocarbures contigu aux pièces recevant du public ; . Refaire une campagne de prélèvement pour attester du passage en-dessous du seuil. 	Concentration supérieure à 10 µg
Dioxyde de Carbone	Respiration humaine	Indice de confinement 5	<ul style="list-style-type: none"> . Sur-ventiler avant l'arrivée du public ; . Vérifier la ventilation (dimensionnement et fonctionnement) ; . Refaire une campagne de prélèvement pour attester du passage en-dessous du seuil. 	

Tableau récapitulatif des étapes clés dans la vie d'un bâtiment

3) LES PIÈCES À INVESTIGUER DANS LES ZONES CONCERNÉES PAR LA OU LES ÉTAPES CLÉS

Les pièces concernées par l'échantillonnage :

- Les classes ordinaires,
- Les classes spécialisées (SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, travaux pratiques),
- Les salles d'informatique, CDI, bibliothèques,
- Les salles de motricité, de garderie, de sieste,
- Les salles de restauration,
- Les internats,
- Les gymnases et salles de sports.

Les pièces exclues de l'échantillonnage :

- Les locaux techniques,
- Les cuisines,
- Les sanitaires,
- Les bureaux administratifs,
- Les circulations horizontales et verticales.

Tableau récapitulatif des étapes clés dans la vie d'un bâtiment

